

UNE CULTURE PROFESSIONNELLE MENACÉE DE TOUTES PARTS

Les enseignants entre combativité, apathie et sirènes managériales

Plus syndiqués que la moyenne de la population active, plus enclins à faire grève, les enseignants donnent l'image d'un bastion compact et organisé. Mais cette apparente combativité dissimule la réalité d'une profession gagnée par la démobilisation : la dégradation des conditions de travail, les défaites à répétition et les pressions de la hiérarchie ont fini par laisser des traces.

PAR ANNE JOURDAIN & ALLAN POPELARD

Assemblée nationale, décembre 2020. « *On se focalise beaucoup sur l'enjeu de la neutralité religieuse, à bon droit. Mais il y a aussi l'enjeu de la neutralité politique.* » Mis en cause sur la désertion de l'enseignement public en Seine-Saint-Denis, le ministre de l'éducation nationale Jean-Michel Blanquer, en croisade contre le « séparatisme », ne dira pas un mot ce jour-là de ses largesses envers l'école privée. Il n'insistera pas davantage sur ses défaillances ni sur le fait que, faute de professeurs en nombre suffisant, les écoliers de ce département manquent en moyenne une année de scolarité. Non : il préférera incriminer les fonctionnaires et leur politisation excessive. « *Personne n'a envie d'envoyer ses enfants dans un endroit où on essaye de les endoctriner* », déclare-t-il.

À l'écouter, le ministre affronterait un corps enseignant fortement marqué à gauche et mobilisé. La rhétorique n'est pas nouvelle. Et l'image d'un bastion compact et organisé persiste dans l'opinion publique. « *Les enseignants représentent 4 % de la population active française, mais ils totalisaient 23 % des journées non travaillées [de grève] en 2015 – et 71 % de celles de la fonction publique* », rappelle d'ailleurs Laurent Frajerman, chercheur au Centre d'histoire sociale de l'université Paris-I. Cette apparente combativité dissimule toutefois une réalité plus contrastée. Si certains

enseignants protestent (et parviennent à l'occasion à mobiliser une partie de leurs collègues), d'autres restent loyaux à leur ministère de tutelle ; d'autres encore, en nombre croissant, font défection et quittent le métier. Et ces conduites, toutes trois minoritaires, rendent très imparfaitement compte de l'état d'une profession où l'apathie domine (1).

Mme Noémie Veyrières incarne l'image de l'enseignante syndiquée et mobilisée. Depuis qu'elle a pris son poste, en 2005, cette professeure d'histoire-géographie a travaillé dans cinq collèges et deux lycées de la région parisienne. « *Je voulais être fonctionnaire, comme mes parents. Hors de question de me vendre ou de quémander un emploi.* » Cette trentenaire, en couple avec un professeur de mathématiques du même âge, reste la fidèle représentante d'une profession qui a longtemps formé un monde social à part.

L'homogamie (le mariage entre personnes issues du même milieu), bien que déclinante, demeure importante, et l'hérédité sociale, déterminante (2). Membre du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), Mme Veyrières a « *toujours siégé au conseil d'administration de l'établissement et animé les heures d'information syndicale* ». Malgré le soutien de quelques collègues, elle se sent isolée.

Dans un lycée d'une centaine de professeurs, ce sont souvent les mêmes qui luttent, soit « *une petite dizaine* ». « *Les autres ne veulent pas comprendre*, soupire Mme Veyrières. *Dans leur écrasante majorité, ils n'ont pas de formation politique et souvent aucune idée des raisons pour lesquelles un service public n'est pas une entreprise.* » Dans la commune de Meaux, où elle travaille, la journée d'action du 5 décembre 2019 contre la réforme des retraites a été, comme ailleurs, très suivie. Mais le reste du temps, seuls une trentaine d'enseignants se sont retrouvés sur les piquets de grève, dans les assemblées générales ou dans les cortèges. En arrêt-maladie durant quinze jours cette année, épuisée par les mobilisations passées, par le chaos de la rentrée et par l'assassinat, en octobre 2020, du professeur d'histoire-géographie Samuel Paty, Mme Veyrières déplore : « *On est vraiment une minorité, et c'est partout pareil.* »

Mais une minorité, c'est encore trop, comme l'atteste la répression subie par ceux qui osent protester. Professeur de philosophie dans les Deux-Sèvres, M. Aladin Lévêque fait partie des enseignants qui ont cessé le travail à l'hiver 2020 pour dénoncer l'introduction du contrôle continu au baccalauréat. Comme 15 % des établissements, le petit lycée rural de sept cents élèves dans lequel il travaillait à Melle a été le théâtre de vives protestations. Six mois après la grève d'une

partie des correcteurs de l'examen, un mois après le début du mouvement social pour les retraites, des professeurs (et des élèves) se mobilisaient à nouveau et, chose rare, désobéissaient. Malgré les pressions hiérarchiques, *« les équipes ont d'abord refusé de choisir les sujets en laissant aux proviseurs ou aux inspecteurs la responsabilité de le faire, rapporte M. Lévêque. Puis elles ont majoritairement décidé de ne pas surveiller les épreuves. Pourtant, on ne peut pas dire que la culture militante du lycée soit ancienne. Elle a pris forme ces deux dernières années. »*

Les autorités réquisitionnent alors du personnel administratif et des retraités pour remplacer les grévistes. Une quarantaine de gendarmes épaulés par les équipes mobiles de sécurité du rectorat se déploient devant l'établissement. *« C'est à ce moment que des élèves mobilisés ont reçu des SMS. Leurs camarades en train de composer leur disaient qu'ils avaient été enfermés à clé dans les salles. Ils ont décidé d'aller les libérer. Même les portes coupe-feu avaient été sanglées »*, relate M. Lévêque, qui est alors entré dans l'établissement. Annulé pour la deuxième fois, l'examen finit par se tenir. Les manifestants, constatant leur impuissance, se mettent à genoux *« pour imiter les élèves qui avaient été réprimés à Mantes-la-Jolie. Ils ont brisé la grève »*, se désole M. Lévêque.

Si la répression n'est pas nouvelle, celle de Melle se distingue par sa brutalité. Accusés d'avoir contrevenu au devoir de réserve, M. Lévêque et deux autres professeurs sont suspendus pendant huit mois. *« J'avais interdiction de parler aux collègues, aux parents d'élèves et aux élèves. Dans une petite ville, c'est comme une mort sociale. Le but était d'étouffer les luttes et de remettre en question l'exercice du droit syndical. »* En octobre, les « trois de Melle », rejoints par une autre protestataire, sont sanctionnés, et rudement : contre l'avis de la commission disciplinaire et des syndicats présents, Mme Bénédicte Robert, rectrice de l'académie de Poitiers, prononce un blâme, une exclusion de deux semaines et une mutation d'office (3). M. Lévêque écope d'un abaissement d'échelon. Il est par ailleurs affecté dans deux établissements situés à une heure et demie de son domicile. *« Pour quelqu'un qui est en début de carrière comme moi, c'est un désenchantement. Je me demande parfois s'il faut que je continue, que je ferme ma gueule ou que je démissionne. »* Selon M. Brendan Chabannes, cosecrétaire fédéral de SUD Éducation, l'« affaire de Melle » est la *« pointe avancée d'un mouvement de répression »*. Une dizaine d'académies ont engagé des procédures contre des grévistes. Les rodomontades de M. Blanquer sont cependant suivies d'effets modérés, la plupart du temps. *« Les*

sanctions ont rarement excédé le blâme. Au-delà, les autorités auraient le plus grand mal à démontrer juridiquement que des enseignants ont contrevenu à leur obligation de réserve, sauf à remettre en question le droit de grève. » Reste qu'on assiste à un « *raidissement autoritaire* », note M. Chabannes ; ce dont convient aussi M. Alain Morvan. Recteur de 1993 à 2007, celui-ci précise : « *Ce raidissement ne date pas de M. Blanquer, mais de Mme Najat Vallaud-Belkacem. C'est avec la réforme du collège, en 2015, qu'on a commencé à piétiner la sensibilité des enseignants. Le gouvernement de M. Manuel Valls a serré la vis au dernier cran et a dit à la profession : "À la niche !"* »
Des années de défaites sociales

Par le passé, le pouvoir ménageait les syndicats enseignants, qui tempéraient, à ses yeux, les ardeurs du mouvement ouvrier. La profession n'a participé à son premier mouvement de grève qu'en 1936, sous le Front populaire, et il a fallu attendre la Libération pour que le statut de la fonction publique « *officialise son rôle dans la gestion du système éducatif* », explique Frajerman (4). Dans les instances de concertation, les gouvernements de droite de la Ve République ou la haute administration ménageaient la Fédération de l'éducation nationale (FEN), forte de 500 000 membres entre 1960 et 1970. Car, au-delà de leurs nombreux désaccords et des conflits qui les opposent, un même sens de la mesure, un même dédain des embardées sociales les rassemblent. Aujourd'hui encore, « *la culture étatiste et légaliste des enseignants, qui oscillent entre souci de protection syndicale et réflexes de bons élèves* », rassure les classes dirigeantes, poursuit l'historien. Les grèves routinières de vingt-quatre heures, aussi. « *La grève ritualisée — ponctuelle et motivée par des revendications nationales — reste un marqueur fort d'identité professionnelle* »... mais échoue à faire reculer les réformes. Et, si la profession résiste mieux que d'autres à la désyndicalisation (25 % de syndiqués, contre 10 % pour la moyenne des actifs), c'est en partie parce qu'elle a besoin du syndicat pour sa carrière (mutations, avancement, médiation avec l'administration...).

Syndicalisation et grèves enseignantes ne doivent pas masquer la démobilisation de la profession. Les raisons en sont d'abord matérielles : le lieu de travail de moins en moins central avec la pandémie accentue la solitude d'un métier qui se pratiquait déjà pour une large part du temps isolément, dans la classe ou à la maison. Les enseignants, à l'exception de ceux du primaire, se croisent peu et ne sont jamais rassemblés tous au même moment dans leurs

établissements. L'inflation des tâches administratives, les injonctions pédagogiques contradictoires ou dénuées de sens, l'évaluation permanente des élèves les assomment et les désorientent. Dans une profession très féminisée (71 %) et âgée de 43 ans en moyenne, la parentalité, plus importante que dans le reste de la population, détourne aussi de l'action collective.

Mais, au-delà de ces données anciennes, des années de défaites sociales concourent à nourrir un sentiment d'impuissance, y compris chez ceux qui n'ont jamais lutté. Grèves et grévistes sont brocardés et, face au mépris de l'institution ou à celui des médias, on préfère le plus souvent s'en tenir aux lettres courtoises, aux pétitions de principe ou aux « manifestations de papier » — sauf quand des élèves décident d'agir moins poliment. Et, pour celles et ceux qui, même minoritaires, décideraient de continuer à résister, le bulletin de paie se dresse parfois comme un ultime obstacle.

Que l'on s'attache au salaire perçu ou aux conditions de travail, les 870 000 enseignants ne forment pas un bloc social homogène. Un monde sépare une jeune professeure des écoles et un agrégé en fin de carrière d'une classe préparatoire. Un enseignant néotitulaire du premier degré public touche en moyenne 1 681 euros brut, quand les 10 % de professeurs agrégés les mieux rémunérés reçoivent un salaire moyen de 4 496 euros brut mensuels (5). Entre privé et public, primaire et secondaire, collège et lycée, voie générale et voie professionnelle, le cloisonnement du monde enseignant explique sans doute la désynchronisation des luttes. Seuls à s'opposer au nouveau baccalauréat, les professeurs des lycées n'avaient pas franchement épaulé leurs collègues quand ceux-ci ferraillaient en 2015 contre la réforme du collège ou en 2013 contre la refonte des rythmes scolaires à l'école primaire — sans même parler des autres travailleurs de l'éducation nationale : agents d'entretien, personnel administratif, surveillants... Au sein d'un même établissement, aussi, le statut différencie les enseignants. Précaires et subordonnés aux chefs d'établissement, les contractuels — 8,7 % des effectifs en 2019 — sont moins enclins à protester. Autour de la machine à café se côtoient par ailleurs des travailleurs d'âges différents. Ils divergent par leur socialisation, leur formation et leur conception du métier.

Alors qu'on assiste à un important renouvellement générationnel, de nombreux professeurs entretiennent dorénavant un rapport distancié à l'action syndicale tout comme à l'institution (6). Mus par un « *agnosticisme social qui porte à n'attendre des pairs ou des institutions qu'une sorte d'efficacité immédiate, dégagée de toute préoccupation collective* », selon les mots du sociologue Bertrand

Geay (7), ils relèguent au second plan leurs conditions de travail. Cette nouvelle culture professionnelle redouble l'« *intérêt au désintéressement* » et le « *refoulement collectif de l'intérêt économique* » (8) qui animent depuis toujours la profession. La conception du métier comme un sacerdoce s'en est trouvée renforcée en même temps qu'elle a changé de nature ; et, dans certains établissements plus « difficiles » que les autres, elle s'apparente parfois à un engagement humanitaire. Au temps des grandes causes et des petits gestes, on fait moins de cas de la défense du statut de fonctionnaire, du dégel du point d'indice ou de la lutte contre l'austérité. On néglige aussi d'en finir avec la pauvreté ou le chômage de masse pour remédier à l'échec scolaire. Dans une institution qui sacralise le mérite et entretient le mythe de l'ascenseur social, on tend à faire de l'enseignant le seul responsable de la réussite de ses élèves. Et si, à l'occasion, il envisage l'action collective, celle-ci se limite souvent à l'échelle de l'établissement.

Cours de yoga et « escape games »

En témoigne la multiplication de listes « locales » aux élections professionnelles. Parfois envisagées comme un moyen de parer à la désertion syndicale, elles traduisent plutôt le souhait de valoriser l'« esprit » des établissements et accompagnent leur mise en concurrence sur un marché scolaire. Dans le lycée de Mme Veyrières, la liste « Construire » (9) a recueilli la majorité des voix aux élections des représentants du personnel. Revendiquant leur « *apolitisme* » et leur « *pragmatisme* », les listes de ce type déconnectent souvent les conditions de travail des choix politiques dont elles découlent. C'est ainsi que « Construire » lançait il y a quelques mois un « *audit interne* » pour « *redynamiser* » un établissement « *en perte de vitesse* » grâce à une « *meilleure gestion des ressources humaines* ». Un document « *collaboratif* », ouvert aux personnels, à la direction et aux parents d'élèves, permettait d'évaluer anonymement la « *performance* » et la « *bienveillance* » des membres de la communauté éducative (10). On y lisait qu'« *enseigner, c'est aussi faire du management afin de fixer les objectifs et de réfléchir à la meilleure trajectoire pour amener les élèves à les atteindre* ». Alors qu'au même moment bourgeonnaient dans l'établissement cours de yoga et séances de sophrologie, *escape games* et séminaires de communication non violente, autant de « *projets* » et d'« *événements ludiques* » censés remédier à l'échec scolaire ou à la souffrance au travail, cette initiative signait un air du temps.

De M. Claude Allègre à M. Blanquer, les ministres

« modernisateurs » n'ont cessé de vouloir arrimer l'école au marché.

Depuis 2017, le ministère invite les enseignants à « *s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel* ». Au cours d'un entretien mené conjointement par le chef d'établissement et l'inspecteur disciplinaire, on les somme de produire un CV valorisant des projets, une expérience en éducation prioritaire ou des compétences de formateur ou de coordinateur. La nouvelle grille d'évaluation anoblit une élite prête à seconder la hiérarchie. Le « rayonnement » de ces entrepreneurs scolaires leur permet d'être mieux payés. Leurs collègues moins solaires, inéligibles à cette « classe exceptionnelle », se consolent en acceptant ce qu'il reste de « missions particulières », pédagogiques ou administratives. Ces gratifications matérielles comblent un besoin d'argent et de reconnaissance. Elles rencontrent aussi l'aspiration grandissante à une individualisation des carrières ou à une rémunération au mérite (11). Promue par les directions, l'autonomie aiguise les appétits, affermit les clientèles et réduit l'utilité des mobilisations collectives.

Entre une minorité syndicale sur la défensive et des enseignants convertis au néolibéralisme qui gagnent en influence, reste donc la majorité, dont le rapport au politique se distend. Constante tout au long du XXe siècle, la surreprésentation de la profession en politique semble aujourd'hui refluer. Ce sont davantage les professeurs du secondaire et de l'université qui siègent au Palais-Bourbon, ceux des écoles ayant été chassés des bancs de l'Assemblée, comme les ouvriers et les employés. Au moment où la FEN éclatait, en 1992, la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) et les associations du même type étaient déjà délaissées par les enseignants et investies par les cadres du privé (12). Délaissé aussi, le réseau de mutuelles, de coopératives et d'amicales fondé en 1972 par Denis Forestier, président de la Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN) et ancien secrétaire général du Syndicat national des instituteurs. Cause ou conséquence de la marginalisation des enseignants, l'effondrement du Parti communiste français et du Parti socialiste (auxquels les professeurs fournissaient d'importants contingents militants) ainsi que le tarissement de leurs réseaux associatifs ont achevé d'ouvrir aux quatre vents la « forteresse enseignante ». La culture professionnelle s'en est trouvée affaiblie ; le capital militant, dilapidé ; la dépolitisation, accrue.

Expérimenté à grande échelle à l'occasion de la pandémie, le numérique à l'école pourrait achever de détruire ce qu'il reste du « monde enseignant » et de ses résistances (13). Les libéraux le savent et s'engouffrent déjà dans la brèche. Député La République en

marche (LRM) du Bas-Rhin, M. Bruno Studer préside la commission des affaires culturelles et de l'éducation à l'Assemblée nationale. Avec la crise sanitaire — un « *moment historique* » où les professeurs sont « *en première ligne* » —, cet enseignant souhaiterait faire « *évoluer le métier* » et « *transformer cette épreuve en opportunité* ». Alors que M. Blanquer « *a lancé un appel à projets aux start-up pour créer des robots conversationnels* » (14), M. Studer préconise de « *développer des outils souples, dynamiques, agiles* ». « *Une part d'automatisation, pense-t-il, permettrait d'individualiser l'enseignement. Si on arrive à personnaliser le travail des élèves grâce à la puissance de l'algorithme, alors on pourra peut-être régler le problème du décrochage.* » Et de plaisanter : « *C'est mon côté progressiste.* »

Il n'est pas certain que les enseignants, habitués à « jouer le jeu », s'opposent à un processus à l'œuvre dans des secteurs entiers du monde du travail. La « continuité pédagogique » ne leur laissera indéniablement pas un bon souvenir, mais cela fait déjà plusieurs années que nombre d'entre eux répondent aux sollicitations ministérielles, s'outillent et portent aux nues les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Pour eux, la standardisation et la bureaucratisation du travail ne sont pas un problème.

La fin d'un magistère

Le risque de déqualification qu'elles font peser sur toute une profession, non plus. La surveillance du corps enseignant, encore moins : comment organiser une grève des correcteurs alors que les copies du baccalauréat sont maintenant dématérialisées ? Et les exemples sont nombreux de cette « grande transformation », comme ces bureaux d'aide rapide (BAR) — une *hotline* assurée par des enseignants pour l'aide aux devoirs — qui se multiplient au moment où la suppression de postes ne permet pas d'assurer correctement le dispositif « Devoirs faits » à l'école et au collège.

Bien que le nombre de postes mis aux concours chute, certains ne sont pas pourvus. La crise du recrutement le montre : la figure de l'enseignant ne suscite plus l'engouement. L'élévation du niveau d'étude des Français a mis fin à son magistère. Celle du fonctionnaire s'efface aussi à mesure que recule l'esprit public dans la société (15). Le vide laissé a permis que les enseignants pastichent le monde des cadres du privé, leur style de vie, leurs préférences sociales et politiques. Au premier tour de la dernière élection présidentielle, 23 % d'entre eux ont certes voté pour M. Jean-Luc Mélenchon (La

France insoumise) et 15 % pour M. Benoît Hamon (Parti socialiste), contre, respectivement, 19,5 % et 6,3 % de l'ensemble des votants. Mais c'est sur M. Emmanuel Macron que se sont portés le plus de suffrages : 38 % des enseignants lui ont fait confiance dès le premier tour (contre 24 % des votants en général).

Les préférences politiques variaient en fonction du niveau de diplôme, du statut et du salaire : 24 % des contractuels avaient choisi le candidat d'En marche !, contre 33 % des professeurs des écoles, 45 % des certifiés et 50 % des agrégés (16). Mais, en tout état de cause, une grande partie des enseignants, par conformisme ou par conviction, se sont mis en rangs derrière le candidat de l'« extrême centre ». Leur extraction, de plus en plus bourgeoise (17), plus nettement encore avec le recrutement à bac + 5 des nouveaux entrants, n'y est sans doute pas pour rien. Après quatre ans de vexations et de démolitions, il y a fort à parier qu'ils ne voteront pas dans les mêmes proportions pour le président sortant. Une chose est sûre : dans les salles des professeurs, la voie reste ouverte pour un avatar de M. Macron.

ANNE JOURDAIN & ALLAN POPELARD
Respectivement enseignante
dans le secondaire et
journaliste.

(1) Henri Bajoit, « Exit, voice, loyalty... and apathy. Les réactions individuelles au mécontentement », *Revue française de sociologie*, vol. 29, no 2, Paris, avril-juin 1988.

(2) Géraldine Farges, « Le statut social des enseignants français. Au prisme du renouvellement générationnel », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 49, n° 1, Genève-Paris, 2011.

(3) Le 22 décembre, le tribunal administratif de Poitiers suspendait ce déplacement d'office et enjoignait à la rectrice de procéder à la réintégration de l'enseignante dans son établissement d'origine.

(4) Laurent Frajerma, « Entre collaboration et contre-pouvoir : les syndicats enseignants et l'État (1945-1968) », *Histoire de l'éducation*, n° 140-141, Lyon, 2014.

(5) Traitement MENJS-MESRI-DEPP, année 2019-2020, Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), Paris.

(6) Aurélie Llobet, « L'engagement des enseignants du secondaire à l'épreuve des générations », *Politix*, n° 96, Paris, 2011.

(7) Bertrand Geay, « Les néo-enseignants face à l'utilitarisme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 184, Paris, 2010.

(8) Nous empruntons ces deux expressions à Pierre Bourdieu.

(9) La liste porte maintenant un autre nom. Comme il fait

référence au nom de l'établissement, nous avons décidé de ne pas le mentionner.

(10) Lire Clothilde Dozier et Samuel Dumoulin, « La "bienveillance", cache-misère de la sélection sociale à l'école », *Le Monde diplomatique*, septembre 2019.

(11) Enquête auprès des personnels de l'éducation nationale et des parents d'élèves, Ipsos pour la Fédération syndicale unitaire, décembre 2020.

(12) Lire Allan Popelard, « À l'écart des circuits officiels, des parents d'élèves défendent l'école pour tous », *Le Monde diplomatique*, mars 2014.

(13) Lire Clothilde Dozier, « "Le plaisir d'apprendre" », *Le Monde diplomatique*, avril 2021.

(14) « Soft Power », France Culture, 8 novembre 2020.

(15) Benoît Floc'h, « Être fonctionnaire, un métier qui n'attire plus la jeunesse », *Le Monde*, 12 novembre 2020.

(16) « Le vote des enseignants à l'élection présidentielle de 2017 » (PDF), sondage IFOP pour SOS Éducation, Paris, 24 avril 2017.

(17) Géraldine Farges, « Le statut social des enseignants français », *op. cit.*